

ENTREPRISES

Les p'tits papiers

Gourmande en eau, en matière première végétale, en produits chimiques et en énergie, l'industrie papetière a un fort impact sur l'environnement. Toutefois certains



producteurs ont mis en œuvre de véritables démarches en faveur du développement durable. Telle la marque Clairefontaine, qui utilise uniquement de la pâte à papier

certifiée FSC ou PEFC, c'est-à-dire issue de forêts gérées durablement. Mieux encore, Clairefontaine propose plusieurs gammes de cahiers et papiers 100 % recyclés, sans traitement au chlore ni azurants optiques. Ces produits ont obtenu l'écolabel allemand « Ange bleu », qui garantit que leur mode de fabrication est particulièrement respectueux de l'environnement. www.clairefontaine.com

Des femmes d'action



« Pas de moteur, que de la sueur », c'est le slogan du Raid L'Arbre Vert Amazones. Du 13 au 21 octobre prochains, 80 équipes féminines s'envoleront pour Mayotte afin de participer à la 9^e édition de cette aventure sportive non motorisée et ouverte aux femmes de tous niveaux. Créé par Alexandre Debanne et Bruno Pomart, le Raid Amazone est soutenu pour la 2^e année consécutive par la marque de produits d'entretien écologiques L'Arbre Vert. Au programme, des épreuves de VTT, de canoë et de tir à l'arc, ou encore une course d'orientation. www.raidamazones.com



Deux boutiques Alter Mundi éco-conçues ont ouvert leurs portes à Paris.

Éco-design. Un commerce équitable dans un lieu responsable DES BOUTIQUES ÉTHIQUES

Le réseau de boutiques équitables Alter Mundi propose des produits sélectionnés selon des critères stricts – tels la juste rémunération des producteurs ou le soutien à des projets sociaux. Aujourd'hui, l'enseigne va plus loin en lançant son concept de boutiques éco-conçues : avec un sol en matières naturelles, des peintures éco-labellisées, un éclairage basse-consommation, un mobilier écologique et aucune climatisation, les nouveaux magasins Alter Mundi se veulent à la fois élégants et respectueux de l'environnement. Deux boutiques parisiennes ont déjà ouvert leurs portes. En janvier dernier, l'enseigne a vu son engagement récompensé : elle a reçu le Janus du commerce 2010, un label décerné par l'Institut français du Design. ■ A.D. www.altermundi.com

Le web passe au vert

Boutiques en lignes, portails institutionnels... les sites Internet sont une vitrine indispensable pour les entreprises, mais ils consomment de l'énergie. La société française Watt Value propose aux professionnels de rendre leur site web « électriquement vert » en adoptant la certification Watt Impact. Le principe : en s'abonnant au service, l'entreprise compense la consommation en énergie de son site internet en soutenant financièrement la production d'électricité d'origine renouvelable (éolienne, hydraulique ou solaire). Plus d'une centaine de sites Internet sont déjà certifiés Watt Impact,



parmi lesquels celui de Nature et Découvertes ou encore celui de BNP Parisbas Assurance. www.wattimpact.com

Et aussi...

Construire naturel

Deux éditions régionales pour ce salon dédié à la maison bois et à l'éco-construction. Du 19 au 21 octobre : Grande Halle d'Auvergne, Clermont-Ferrand (63) ; du 11 au 14 novembre : Grand Palais, Lille (59), www.construire-naturel.com

Salon de la croissance verte et des éco-industries

Ce salon dédié aux professionnels des énergies, des transports, de la dépollution, de l'éco-conception, du bâtiment sera ouvert au grand public le samedi 27. Du 25 au 27 novembre, palais des Congrès du Futuroscope, Poitiers (86), www.rencontres.ecoindustries.poitou-charentes.fr

BIEN LIRE L'ÉTIQUETTE

L'écolabel européen relooké

Établi depuis 1992, l'écolabel européen a été révisé par la Commission européenne en 2009, et son nouveau règlement est entré en vigueur en février 2010. À cette occasion, son logo a évolué : la fleur aux pétales en forme d'étoiles est désormais accompagnée de la mention « Ecolabel » et du site internet www.ecolabel.eu. Peu connu il y a quelques années encore, le label écologique européen est désormais de plus en plus présent sur



les étiquetages : en juillet 2010, on comptait en Europe 1 073 entreprises certifiées. Il distingue les produits respectueux de l'environnement en prenant en compte leur composition, leur emballage, leur recyclage... En France, c'est l'organisme indépendant Afnor qui délivre cette certification. Meubles, appareils électriques, textiles, papier... 50 catégories de produits sont concernées. www.ecolabels.fr